

WEST AFRICA SUSTAINABLE OCEAN PROGRAMME

- Ocean governance
- Sustainable blue economy
- Ecosystem preservation

TERMES DE REFERENCE « Expert référent relatif aux enjeux de l'Economie Bleue au Cap Vert – WASOP SBE – Phase 3 » 21/05/2026

Mis en œuvre par :



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



Fisheries Committee for
the West Central Gulf of Guinea



En partenariat avec :

Le programme WASOP (West African Sustainable Ocean Program), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, a pour objectif de favoriser la gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest en soutenant une croissance économique inclusive et compétitive. Aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne le programme promeut l'économie bleue durable comme moteur de l'avenir de l'Afrique. Il adopte une approche intégrée « approche par paysage marin » (Seascape Approach) centrée sur 3 piliers complémentaires : (i) la gouvernance des océans (ii) le développement une économie Blue durable (iii) la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Financé par :  

Mis en œuvre par :

PILIER 1 : GOUVERNANCE DES OCÉANS  Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture   

PILIER 2 : ÉCONOMIE BLEUE DURABLE 

PILIER 3 : PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES  

Coordination WASOP : 

En partenariat avec :  

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I. INTRODUCTION	4
A. WASOP	4
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	5
A. OBJECTIFS	5
B. ORGANISATION	6
C. ACTIVITES ET RESULTATS ATTENDUS	6
D. RESULTATS ATTENDUS	7
E. TYPE DE LIVRABLES PREVISIONNELS	7
III. PROFILS RECHERCHES ET INFORMATIONS PRATIQUES	8
A. PROFIL RECHERCHE	8
1. <i>Formation</i>	8
2. <i>Compétences clés</i>	8
3. <i>Expérience professionnelle</i>	9
B. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	9
1. <i>Modalité contractuelle</i>	9
2. <i>Dépôt de candidature</i>	9
3. <i>Déroulement de la procédure de sélection</i>	9

LISTE DES ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AAP	Appel à Projets
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
FB	Facilité Bleue
PME	Petite et moyenne entreprise
SBE	Sustainable Blue Economy (Pilier II du programme WASOP)
UE	Union européenne
WASOP	West African Sustainable Ocean Program

I. Introduction

A. WASOP

Le programme WASOP, financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, vise à soutenir une gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest, tout en promouvant une croissance économique inclusive et compétitive. Il s'inscrit dans les grandes priorités internationales, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne, qui reconnaissent l'économie bleue comme un levier stratégique de développement durable.

Structuré autour de trois piliers complémentaires, selon une approche intégrée dite « Seascape » (paysage marin), WASOP vise à :

- Renforcer la gouvernance océanique, en particulier pour une pêche durable ;
- Promouvoir une économie bleue durable et inclusive ;
- Renforcer la préservation des écosystèmes marins et côtiers, en lien avec les populations locales.

Le programme est mis en œuvre dans 13 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo en partenariat avec la CEDEAO et la collaboration des organisations régionales.

Son exécution repose sur un partenariat stratégique entre plusieurs acteurs :

- Expertise France, en charge de la coordination générale via le Blue Hub et de la mise en œuvre du pilier 2 ;
- FAO, ICCAT, EFCA, ainsi que les commissions sous-régionales des pêches (CSRP et CPCO) pour le pilier 1 ;
- UICN pour le pilier 3 lié à la conservation des écosystèmes.

WASOP s'inscrit dans l'objectif du Global Gateway de soutenir des partenariats publics-privés en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et des solutions basées sur la nature. Au cœur de l'approche « Global Gateway 360° » — fondée sur les priorités de connectivité, de durabilité et de développement des infrastructures — WASOP mobilise l'ensemble des secteurs liés aux océans, aux mers et aux littoraux. Cela englobe aussi bien les activités en mer que les opérations à terre, afin de garantir une action cohérente et globale.

Le programme WASOP a été lancé à Mindelo au Cap Vert en 2025 pour une période de 5 ans. Le bureau de coordination régionale est localisé à Praia au Cap Vert.

Dans ce contexte, le pilier 2 de WASOP, mis en œuvre par Expertise France et qui assure également la coordination générale du programme mobilise un expert pays pour faciliter le déploiement des activités au Cap vert et garantir un dialogue étroit avec les autorités cap verdiennes sur les enjeux océan/économie bleue. Le pilier 2 du programme WASOP a la responsabilité d'apporter une **coordination des 3 piliers WASOP**. L'expert.e contribuera aux cadrages et activités stratégiques permettant notamment de faciliter les synergies entre les piliers, suivre le déploiement de l'approche seascape de l'UE et favoriser le déploiement du partenariat Global Gateway.

Enfin, l'expert sera également appelé à faciliter le déploiement de la Facilité Bleue d'Assistance Technique et notamment en assurant un dialogue étroit avec les autorités au Cap Vert.

La **Facilité Bleue** du pilier Économie Bleue Durable de **WASOP** (ou « WASOP SBE » pour WASOP Sustainable Blue Economy, soit le Pilier 2 de WASOP) vise à soutenir le développement d'une économie bleue durable et inclusive en Afrique de l'Ouest. La Facilité Bleue déploie un dispositif d'assistance technique aux niveaux national et régional pour contribuer à (i) instaurer un cadre institutionnel, réglementaire et financier propice à l'essor de l'économie bleue durable et (ii) soutenir des opérations liées à l'économie bleue durable dans la région. Ces appuis peuvent couvrir des domaines variés tels que l'élaboration de cadres réglementaires, la planification de politiques et stratégies publiques, les outils de financement, la préparation de projets d'investissement, l'intégration de thématiques « durabilité » ou « inclusion » dans les stratégies nationales, le développement du potentiel économique des activités et territoires côtiers et leur valorisation.

Les deux premières phases des deux missions d'expertises consécutives relatives aux enjeux de l'économie bleue au Cap Vert ont permis de consolider la présence et le positionnement de WASOP auprès des principales parties prenantes institutionnelles, publiques, privées et académiques du pays. Les activités réalisées ont contribué à renforcer les relations de travail avec les partenaires capverdiens, à améliorer la coordination entre acteurs et à identifier plusieurs opportunités de coopération dans les secteurs liés à l'économie bleue. Cette dynamique a favorisé l'émergence de collaborations concrètes ainsi qu'un dialogue renforcé avec les autorités nationales, les institutions locales et les partenaires techniques et financiers présents au Cap Vert. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une troisième phase, plus longue, apparaît nécessaire afin d'assurer la continuité des actions engagées, de consolider les acquis des précédentes missions et de poursuivre l'accompagnement stratégique et opérationnel des initiatives portées par WASOP dans le pays, dans une logique de coopération durable et de renforcement des partenariats à long terme.

II. Objectifs et résultats attendus

A. OBJECTIFS

L'objectif général de l'expert référent relatif aux enjeux de l'économie bleue au Cap Vert est de faciliter le déploiement des activités du WASOP dans le pays et d'assurer un dialogue étroit avec les autorités cap-verdiennes.

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer une coordination et un dialogue étroit de WASOP avec les différentes autorités du Cap Vert sur les enjeux océan/économie bleue ;
- Soutenir la coordination globale du programme dans les synergies techniques inter piliers ;
- Participer à la préparation et au déploiement des missions de la Facilité Bleue d'Assistance technique au Cap Vert, notamment : (i) facilitation de la relation avec les entités soumettant des demandes d'assistance technique ; (ii) analyse de la pertinence des expressions d'intérêt et requêtes reçues ; (iii) préparation / supervision technique des programmes d'assistance technique mis en œuvre ; (iv) capitalisation thématique.
- Assurer un dialogue et une coordination avec les bénéficiaires et les parties prenantes des missions d'assistance technique.

B. ORGANISATION

L'essentiel du travail sera effectué en présentiel dans les bureaux WASOP d'Expertise France à Praia, au Cap Vert.

L'expert référent relatif aux enjeux d'économie bleue au Cap Vert réalisera des productions en direct. Il/elle pourra être amené à effectuer une supervision technique d'experts et de cabinets dans le cadre du déploiement des missions d'AT.

L'expert référent répond de manière générale au responsable de la Facilité Bleue.

Mobilisation prévisionnelle : environ 20-30% sur la période 2026 – 2028.

C. ACTIVITES ET RESULTATS ATTENDUS

Les activités de l'expert référent peuvent comprendre les activités suivantes (liste indicative) :

Soutien à la coordination inter-piliers du programme

- Echange avec les autorités cap verdiennes pour partager les actualités de WASOP et veille auprès des acteurs du secteur océan-économie bleue pour informer des actualités saillantes ;
- Assurer un appui à la coordination du Pilier 2 du programme WASOP au Cap-Vert, en lien avec les autres piliers du programme, afin de favoriser les synergies, la circulation de l'information et la cohérence des interventions ;
- Participer aux réunions de coordination, de gouvernance et aux échanges techniques du programme (COFIL, COTECH, réunions internes et réunions avec partenaires), notamment sur les enjeux liés à l'économie bleue durable et aux complémentarités inter-piliers ;
- Contribuer à la cohérence technique et stratégique du déploiement des activités du Pilier 2 au Cap-Vert, en veillant à leur alignement avec les priorités nationales, régionales et les objectifs globaux du programme WASOP ;
- Informer l'équipe de coordination du programme sur les actualités stratégiques, institutionnelles et opérationnelles liés au contexte capverdien, ainsi que sur les opportunités de développement d'activités et d'assistance technique ;

Soutien au déploiement de la facilité bleue : au stade de la réception et de l'analyse des requêtes d'assistance technique

- Appui technique auprès de Facilité Bleue en vue de formuler des avis sur les expressions d'intérêt et requêtes reçues (demandes d'AT exprimées) au niveau du Cap Vert
- Echanges et interactions avec les parties prenantes publiques et privés impliquées dans l'expression d'intérêt / la requête (secteur / pays / DUE, etc.).

Soutien au déploiement de la facilité bleue : au stade de la préparation de la mise en œuvre des programmes d'assistance technique au Cap Vert

- Contribution à l'élaboration des termes de référence de l'expertise à mobiliser (en coordination avec la FB et le demandeur de l'AT, ainsi qu'avec d'éventuels partenaires). La préparation de ces éléments devra être effectuée en étroite coordination avec le porteur de la requête considérée.
- Contribution à la rédaction du Plan d'Appui établi pour chaque requête d'AT mise en place
- Participation à l'élaboration du budget de la mission et du chronogramme indicatif correspondant.
- Facilitation de l'identification/mobilisation des expertises à mobiliser :
 - Partage de profils d'experts / cabinets pertinents.
 - Analyse des candidatures/offres reçues.
 - Révision, commentaire des méthodologies proposées etc.

Soutien au déploiement de la facilité bleue : Une fois la mission d'assistance technique lancée

- Proposer un cadrage technique tenant compte des besoins/contraintes des parties prenantes.
- Assurer un pilotage et supervision technique de la mission.
- S'assurer du bon déploiement technique et relever tout écart au secrétariat de la facilité.
- Assurer un contrôle qualité des livrables.
- Participer au déploiement de la mission le cas échéant.
- Participer au dialogue technique avec les parties prenantes bénéficiaires lors des phases clés des interventions (cadrage, suivi, co-construction, validation etc.).
- Rédiger une note technique de capitalisation sur le déroulement de la mission effectuée. La production du draft de cette note de capitalisation devra être incluse dans les TDR de l'expert contractualisé.
- Produire un bref résumé - retour d'expérience de la mission destiné au comité de la Facilité Bleue.
- Produire les éléments requis en vue de l'alimentation du dispositif de suivi-évaluation WASOP et en vue de son actualisation. Ces éléments seront définis par le responsable suivi-évaluation au sein de WASOP SBE.

D. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Un dialogue de proximité est mis en place avec les autorités nationales compétentes sur les enjeux liés à la préservation des écosystèmes marins et côtiers, à l'économie bleue durable et inclusive ainsi qu'aux priorités stratégiques du Cap Vert dans ces domaines. Le programme WASOP – Global Gateway est identifié et valorisé comme une initiative structurante et de référence pour le Cap-Vert et, plus largement, pour la région ouest-africaine.
- La coordination du programme WASOP dispose d'une information actualisée et stratégique sur les principales initiatives, dynamiques institutionnelles et actions clés mises en œuvre au Cap-Vert en matière d'océan durable et d'économie bleue durable. Elle contribue activement au dialogue institutionnel, stratégique et technique avec les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que les autres parties prenantes au Cap Vert concernées.
- Les synergies et complémentarités entre le Pilier 2 et les autres piliers du programme WASOP sont renforcées au Cap-Vert
- La facilité d'AT est déployée en interaction étroite avec les autorités nationales capverdiennes et les PTF, en réponse aux besoins prioritaires identifiés dans le domaine de l'EBDI.

E. TYPE DE LIVRABLES PREVISIONNELS

Les activités et livrables décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs, ils visent à cadrer le périmètre et la nature des missions qui sont envisagées, qui seront ensuite précisées dans des bons de commandes. Les livrables seront produits selon la charte graphique de WASOP et directives de communication Global Gateway de l'Union européenne.

- Notes de suivi et dialogue institutionnel (notes de réunion et CR des échanges avec les autorités nationales, les PTF et les parties prenantes clés)
- Reporting sur les échanges avec les équipes de la coordination WASOP
- Rapports de mission
- Documents de stratégie (incluant plan d'actions chiffrés et stratégie de financement)
- Tdrs d'expertises complémentaires
- Commentaires/révisions sur la méthodologie, livrables intermédiaires et documents stratégiques,
- Notes d'analyse et/ou de décryptage
- CR et notes de coordination inter-piliers WASOP
- Contributions diverses à des termes de référence, notes de cadrage, livrables.

III. Profils recherchés et informations pratiques

A. PROFIL RECHERCHE

1. Formation

Master/doctorat en relations internationales, science, gestion, thématiques pertinentes en lien avec l'économie bleue/la gestion durable des ressources océaniques.

2. Compétences clés

L'Expert référent doit allier expertise technique, vision stratégique, compétences managériales et sensibilité interculturelle. Son rôle est à la fois technique (pilotage et supervision d'assistance technique) et stratégique (plaidoyer en faveur des bonnes pratiques), avec une forte dimension multi-acteurs et multiculturelle. Le profil recherché est un.e expert senior, généraliste et polyvalent, capable d'aborder différents domaines de l'EBDI.

L'expert devra notamment démontrer :

- Une forte capacité d'analyse stratégique et de compréhension des enjeux institutionnels, économiques et environnementaux liés à l'économie bleue durable, particulièrement au Cap Vert ;
- Une excellente capacité de coordination, de facilitation et d'animation de dialogues multi-acteurs ;

- Une aptitude à identifier des synergies et à favoriser les complémentarités entre initiatives, partenaires et composantes du programme ;
- Une capacité à représenter et positionner le programme auprès d'interlocuteurs de haut niveau, notamment au Cap Vert ;
- Une bonne compréhension des enjeux régionaux et internationaux liés à la gouvernance des océans, à la conservation marine, au développement durable et aux financements innovants ;
- Une forte capacité rédactionnelle, de synthèse et de reporting ;

3. Expérience professionnelle

- Minimum de 10 ans d'expérience dans des thématiques liées à l'économie bleue, la gestion durable des océans, l'entrepreneuriat, les politiques publiques relatives à l'économie bleue.
- Très bonne connaissance des autorités et de l'administration publique au Cap Vert.
- Très bonne connaissance des partenaires techniques et financiers au Cap Vert, connaissance de l'Union européenne et des instruments de coopération est un atout.
- Expérience des financements innovants et liées à l'économie bleue est un atout.
- Expérience des porteurs de projets, tissu économique entrepreneuriat liés à l'économie bleue est un atout.
- Connaissance de réseaux, acteurs européens pertinents avec l'économie bleue est un atout.
- Excellente maîtrise du français et du portugais, à l'oral comme à l'écrit ; la maîtrise de l'anglais constitue un atout.

B. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Modalité contractuelle

La mission s'étendra sur une durée maximale de trois (03) ans. Le démarrage de la mission est prévu dès le mois de juin 2026.

Le Contrat de Prestation de Services (CPS) pour un.e expert.e individuel.le prendra la forme d'un Accord Cadre mono attributaire qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Mobilisation : environ 20-30% par an sur 3 ans

2. Dépôt de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer les documents suivants **avant le 17 juin 2026 à 09h00 UTC**.

- Un **curriculum vitae** justifiant de la pertinence du profil au poste ;
- Votre **taux journalier en euros** ;
- Tout document ou rapport technique produit jugé pertinent ;
- Objet de la candidature : « **Expert référent relatif aux enjeux de l'économie bleue au Cap Vert – WASOP SBE** »

3. Déroulement de la procédure de sélection

Expertise France se réserve le droit d'examiner les candidatures reçues au fur et à mesure de leur réception.

Expertise France conduira la présente procédure de sélection selon la méthode fondée sur la qualité seule (SQS).

À ce titre, une liste restreinte de trois (03) candidats répondant le mieux au profil recherché, au regard notamment de la formation, des compétences et des expériences requises, sera établie. Seuls les experts présélectionnés seront contactés pour participer à des entretiens.

À l'issue des entretiens, le candidat classé en première position sera invité à engager les négociations contractuelles. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, Expertise France se réserve le droit d'engager des négociations avec le candidat classé en deuxième position, et ainsi de suite selon l'ordre de classement établi.